

Les associations d'éducation populaire alertent !

Nous avons besoin de vous, vous avez besoin de nous !

Lettre ouverte co-signée par : les Francas 31, la Fédération Départementale des MJC 31, la Fédération des Foyers Ruraux 31-65, la JPA 31, la Ligue de l'enseignement 31, le collectif 31 des centres sociaux et E.V.S

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années, les plans de valorisation de la vie associative se succèdent sans résultats concrets et paradoxalement les moyens financiers baissent. Dans un contexte de forte tension économique, les difficultés à donner de la visibilité à l'avenir des politiques de l'action sociale, de la famille, de la jeunesse, de la prévention et de l'animation locale, nous inquiètent vivement.

La qualité des relations qui nous lient, en particulier en Haute-Garonne, tant sur le sens que sur l'action, nous amène à être solidaires de cet instant. Nous nous sommes toujours impliqués, parce que c'est notre raison d'être, pour créer des progrès sociaux sur les territoires, à vos côtés.

Mais il nous semble important de rappeler ici que des décennies de maîtrise de la dépense publique abîment déjà depuis longtemps les services publics et leurs partenaires associatifs, notamment issus des mouvements d'éducation populaire. Ce binôme services publics/associations d'éducation populaire, à l'œuvre depuis plus de cent ans, a créé la République unie et sociale française. Il a construit sur les territoires, d'une part l'égalité en droits, d'autre part l'innovation et la cohésion sociale de notre pays. Il a également fait vivre le principe de laïcité. Nos associations œuvrent contre les discriminations, contre toute forme d'exclusion, pour le lien social, la solidarité, la tolérance, l'égalité femmes – hommes, l'éducation de toutes et tous, pour faire respecter les principes de la république, sur les territoires urbains et ruraux avec les habitants.

C'est une forme de reconnaissance contradictoire qui met en péril l'emploi associatif et démotive les bénévoles, les militantes, militants et les permanentes, permanents qui portent et qui font vivre les projets associatifs.

Nous sommes aujourd'hui très inquiets que ces piliers puissent se dégrader. Ces dérives, selon nous, facilitent l'expression de discours démagogiques et xénophobes ; elles renforcent l'individualisme au détriment de la solidarité. En outre la loi de finances en discussion, peut porter en elle une aggravation d'un délitement des démarches de cohésion sociale, par l'affaiblissement d'un État pourtant fondé sur l'égalité en droits dans tous ses territoires.

La complémentarité associations – pouvoirs publics est essentielle. Ces partenariats doivent être préservés et renforcés afin de garantir cet équilibre. Les institutions et organismes sociaux en Haute-Garonne restaient jusqu'à présent dans ce contexte, des partenaires encore très actifs pour continuer à développer des politiques de la prévention, de l'enfance, de la parentalité, de la jeunesse, de l'animation locale, ... avec les collectivités locales et les associations d'éducation populaire notamment.

Si les contraintes économiques l'emportent sur les nécessités d'accueillir et accompagner, les acteurs et les territoires vont se trouver dans des impasses dangereuses de l'individualisme et de l'iniquité.

Un désengagement conséquent des pouvoirs publics accentuera les inégalités et les sentiments d'injustice sociale. C'est en ce sens, que nous vous interpellons afin de redéfinir conjointement l'objectif et les contours de nos partenariats qui se veulent ambitieux avec les moyens financiers et humains à imaginer ensemble. Nous souhaitons être associés à ces travaux pour qu'ils ne soient pas imposées mais co-construits, pour travailler, avec vous, à faire entendre la nécessité de poursuivre l'œuvre d'une République Sociale, Indivisible et Laïque.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération dévouée.

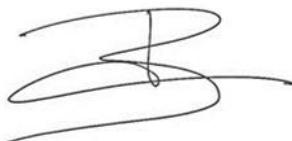
Pour les Francas 31

Annie CROCHERIE,
Présidente



**Pour la Fédération départementale
des MJC 31**

Marie-José Bouche,
administratrice, membre du Conseil
d'administration collégial



Pour la JPA 31

Annie Degeilh,
Présidente



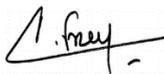
**Pour la Fédération des Foyers
Ruraux 31-65**

Véronique Marchand,
co-présidente



Pour la Ligue de l'enseignement 31

Isabelle FREY,
Présidente



**Pour le collectif 31 des centres
sociaux et E.V.S**

Marie TERRIER,
Présidente

COLLECTIF 31 DES CENTRES SOCIAUX
ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE
1 Place du Maréchal Leclerc
31190 AUTERIVE
collectif31ays@gmail.com
SIRET: 796 375 284 000 19



Lettre ouverte à Monsieur le préfet, Mesdames et Messieurs les Présidents et Maires des collectivités territoriales, Présidents et Directeurs des organismes sociaux de Haute Garonne.